



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
DE FOOTBALL

# LE MÉMENTO

## DE LA LAURAFoot

VERSION DU 01/01/25  
**2024/2028**

# CONTACTS ET ADRESSES UTILES

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, association de loi 1901, est un organe déconcentré de la Fédération Française de Football. Elle est notamment chargée d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes, sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La LAuRAFoot est née en octobre 2016 de la fusion entre la Ligue Rhône-Alpes de Football et la Ligue Auvergne de Football dans le cadre de la réforme territoriale. En nombre de licenciés, la LAuRAFoot est aujourd'hui la deuxième plus grande ligue de France au sein de la FFF.

## LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL

### ■ SIÈGE SOCIAL

Adresse : 350B Avenue Jean Jaurès  
69007 LYON  
Téléphone : 04 72 15 30 30  
Mail : [ligue@laurafoot.fff.fr](mailto:ligue@laurafoot.fff.fr)

### ■ ÉTABLISSEMENT

Adresse : ZI Bois Joli II - 13 rue Bois Joli  
63800 COURNON D'AUVERGNE  
Téléphone : 04 72 15 30 30  
Mail : [ligue@laurafoot.fff.fr](mailto:ligue@laurafoot.fff.fr)

### ■ HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30



## LES INSTANCES NATIONALES

### Fédération Française de Football

87 Boulevard de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15  
Tél : 01 44 31 73 00 - <http://www.fff.fr>



### Ligue du Football Amateur

87 Boulevard de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15  
Tél : 01 44 31 73 00 - <http://www.fff.fr>



### Ligue de Football Professionnel

34 Bd de Courcelles - 75017 Paris  
Tél : 01 53 65 38 00 - <http://www.lfp.fr>  
Email : [infos@lfp.fr](mailto:infos@lfp.fr)





## NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

### Région Auvergne-Rhône-Alpes

#### LYON

101 Cours Charlemagne  
CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02  
Tél : 04 26 73 40 00  
<https://www.auvergnerhonealpes.fr/>



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

#### CLERMONT-FERRAND

59 Boulevard Léon Jouhaux  
CS 90706 - 63050 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2  
Tél : 04 26 73 40 00  
<https://www.auvergnerhonealpes.fr/>

### État

#### Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)

Siège : 245 rue Garibaldi - 69422 Lyon CEDEX 03  
Site Clermont : Cité administrative,  
2 rue Pélissier - 63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX  
Tél : 04 72 80 68 68  
[ce.drajes@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr](mailto:ce.drajes@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr)  
<https://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr/>



Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

### CROS Auvergne-Rhône-Alpes

68 Avenue Tony Garnier  
69007 LYON  
Tél : 04 74 19 00 59  
<https://crosauvergnerhonealpes.fr/>



### Agence Nationale du Sport (ANS)

4/6 rue Truillot  
94200 IVRY SUR SEINE  
Tél : 01 53 82 74 00  
[agence@agencedusport.fr](mailto:agence@agencedusport.fr)  
<https://www.agencedusport.fr/>





## NOS PARTENAIRES PRIVÉS

### Ekinsport

<https://www.ekinsport.com/fr/>



EKINSPORT

### Nike

Le site Nike x FFF pour le foot amateur :

<https://footamateur.fff.fr>

Tél : 01 34 30 10 99

[nikefootamateur@outsourcia.com](mailto:nikefootamateur@outsourcia.com)



### Toshiba

45 rue Saint-Jean-de-Dieu

69007 LYON

Tél : 04 37 65 84 36

<https://www.toshiba.fr>

**TOSHIBA**

### Veo

La page LAuRAFoot x Veo :

<https://cutt.ly/AehOGZnN>

[laurent@veo.co](mailto:laurent@veo.co)

**veo**

## LIENS UTILES



[STATUTS](#)



[DISTRICTS](#)



[RÈGLEMENTS](#)



[OFFICIELS](#)



[CLUBS](#)



[COMMISSIONS](#)



---

# SOMMAIRE

---

## QUI SOMMES-NOUS ? 7

**Quelques chiffres** 8

**Quelques dates** 10

**L'organisation du foot français** 12

**Le projet du mandat** 14

**Les élus** 16

**Les services** 22

**Infrastructures** 24

Le Centre Technique de Tola Vologe

**Territoires** 26

Les 11 districts

## NOS MISSIONS 28

**Gérer** 29

5 bonnes raisons d'encourager la prise d'une licence dans un club

**Former** 31

L'Institut Régional de Formation du Football

**Soutenir** 33

Le Fonds d'Aide au Football Amateur

**Accompagner** 35

Dispositif « Club lieu de vie »

Opération « Foot à l'école »

Les Labels Jeunes FFF Crédit Agricole

**Éduquer** 39

Les 6 thèmes du Programme Éducatif Fédéral

**Détecter / Performer** 41

Le Plan de Performance Fédéral

Les Pôles Espoirs

**Développer** 45

Le Foot Loisir et le eFoot en pleine expansion

**S'informer** 47

**Foire aux questions** 49

## De l'Annuaire au Mémento

Qui dit nouveau mandat dit en général nouvel annuaire. Nous n'allons pas déroger à cette (heureuse) tradition tant il est important pour tous ceux qui concourent ou s'intéressent au football régional de trouver facilement et rapidement les informations recherchées, les bons interlocuteurs, les données essentielles. Mais nous avons choisi d'en faire évoluer la formule. Plutôt que l'habituel annuaire que vous connaissiez et qui, au fil du temps, était devenu quelque peu « indigeste », nous vous proposons un document :



- Beaucoup moins « épais »
- Qui ne sera imprimé qu'une fois en début de chaque mandat
- Puis mis à jour régulièrement sur le site internet de la ligue
- Et qui présente au mieux nos activités en répondant à 4 questions
  - ▶ Qui sommes-nous ?
  - ▶ Quelles sont nos missions ?
  - ▶ Quels sont nos objectifs ?
  - ▶ Comment s'informer ?

Nous vous proposons donc de passer de l'Annuaire au Mémento de la LAuRAFoot.

Toutes les informations qui n'y figurent plus par rapport aux précédentes éditions (statuts, règlements, commissions, coordonnées de club, ...) n'ont pas pour autant disparu.

Comme, par définition, elles sont évolutives et deviennent rapidement obsolètes, nous avons préféré vous orienter sur des liens internet qui vous permettront depuis votre ordinateur, votre tablette, votre téléphone portable, de les retrouver facilement, complètes et à jour.

En espérant que cette nouvelle version recueillera votre adhésion, je vous remercie de votre confiance renouvelée et vous assure de mon entier dévouement à la cause du football régional.

Pascal PARENT  
Président de la LAuRAFoot  
Membre du COMEX de la FFF



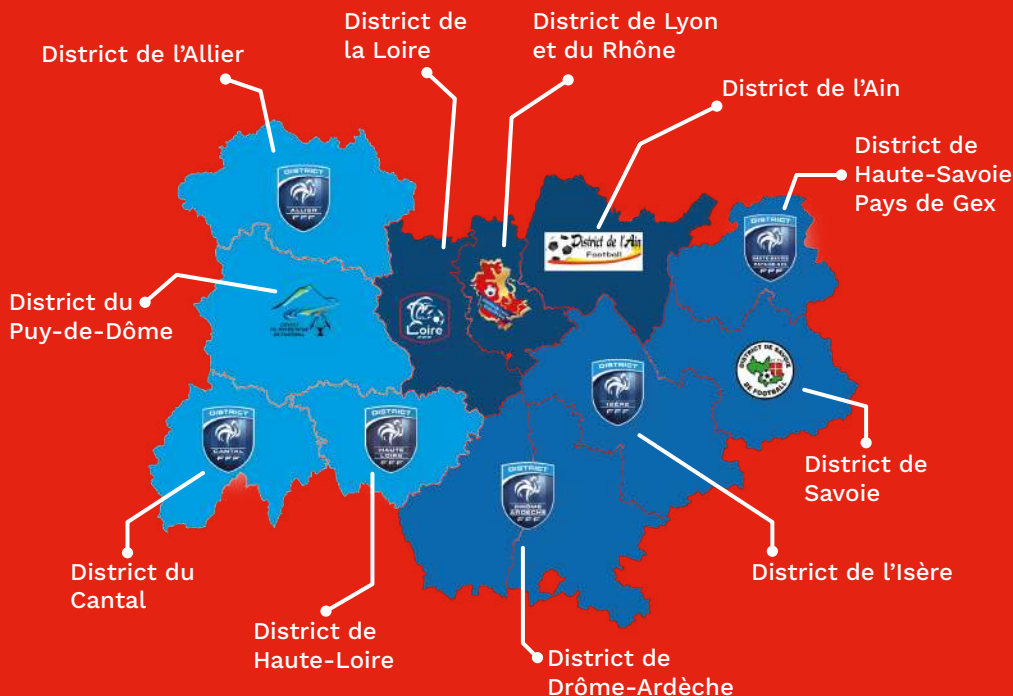


# QUI SOMMES-NOUS ?



# QUELQUES CHIFFRES

## 11 DISTRICTS



couvrant 3 académies de l'Education Nationale

Académie de Lyon - Académie de Grenoble - Académie de Clermont-Ferrand

5 clubs professionnels évoluant en LFP

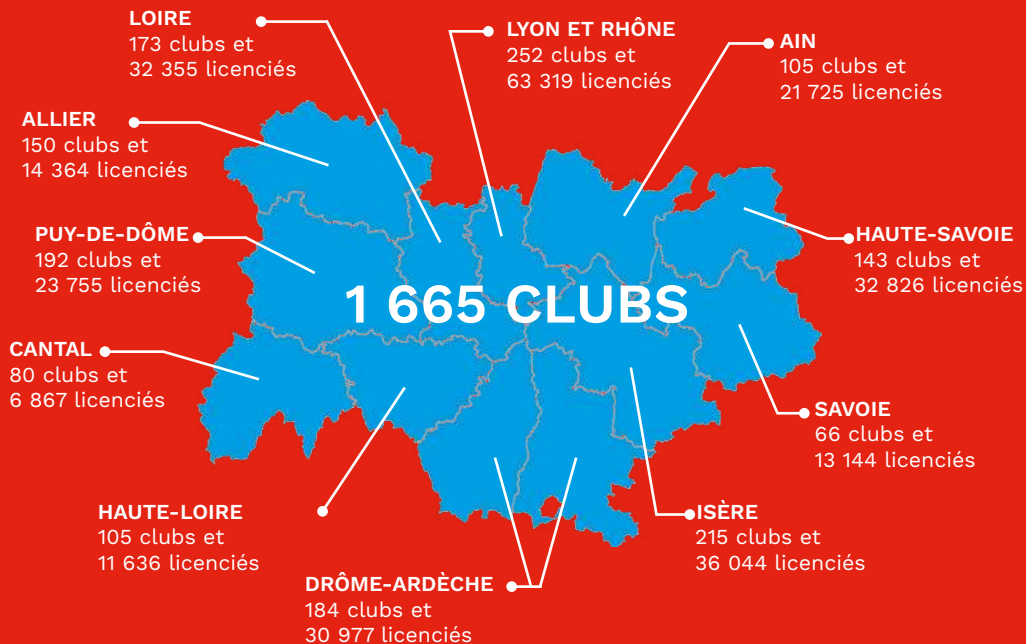
2024/  
2025

Olympique Lyonnais	AS Saint Étienne	Clermont Foot 63	Grenoble Foot 38	FC Annecy



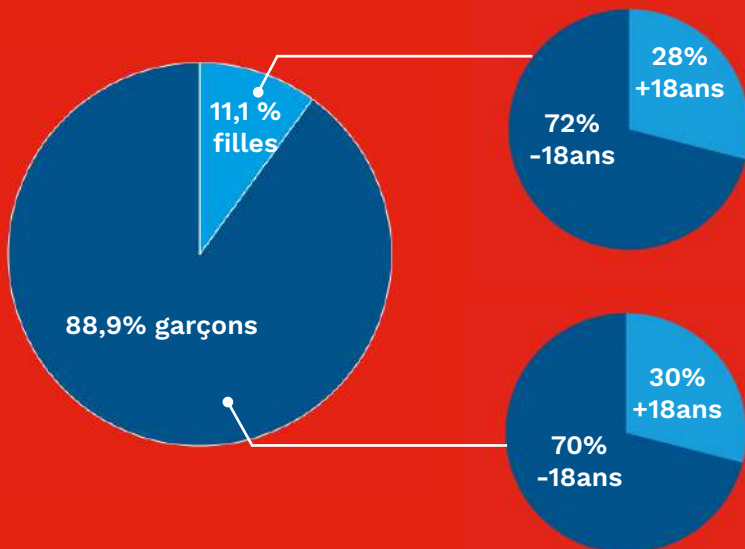


## Nombre de clubs et de licenciés par district



## 287 696 LICENCIÉS (Districts et Ligue)

dont 684 licenciés en Ligue



# QUELQUES DATES

## 20 dates qui ont marqué l'histoire de la Ligue

16 juin 1920	Création de la Ligue du Lyonnais par Monsieur Fraisse, son premier président et fondateur
1920	Naissance des premiers districts (Loire, Lyon et du Rhône, des Alpes qui regroupe alors la Savoie, la Haute-Savoie, l'Isère et les Hautes-Alpes)
Mars 1921	Création de la Ligue d'Auvergne par Albert Pierre Thevenin, premier président et fondateur
1921	Création du District de l'Ain sous l'appellation « sous-comité Ain-Jura »
1923	Le CSA Thiers, premier club champion de la Ligue d'Auvergne
9 novembre 1924	Création du District de Drôme-Ardèche sous le nom de Groupement Drôme-Ardèche
1925	Le CO St Chamond, premier club champion de la Ligue du Lyonnais
1927	Création du District du Cantal
1932	Création du District de l'Allier
12 mars 1933	Création du District du Puy-de-Dôme
Juin 1940	Création du District de Haute-Loire



## QUELQUES DATES



### Les présidents de la Ligue du Lyonnais devenue Ligue Rhône-Alpes :

- Monsieur FRAISSE (1920-1923)
- Monsieur PREVOST (1923-1929)
- Auguste MAILLET (1929-1932)
- Jean CHAVANNE (1932-1939)
- Adrien MALLARET (1939-1968)
- Bernard MAYOL (1968-1973)
- Victor GAUTHIER (1973-1976)
- Jean-Michel FOURNET-FAYARD (1976-1985)
- Georges VERNET (1985-2000)
- Bernard BARBET (2000-2011)
- Daniel THINLOT (2011-2012)
- **Bernard BARBET (2012-2016)**



### Les présidents de la Ligue Auvergne :

- Albert Pierre THEVENIN (1921-1964)
- Louis LYAND (1964-1976)
- Georges BERNARD (1976-1987)
- Georges ROUMEC (1987-1996)
- Léon CHABRIER (1996-2004)
- Daniel MIRAL (2004-2008)
- Vincent NOLORGUES (2008-2016)



### Les présidents de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

- Bernard BARBET (2016-2020)
- Pascal PARENT (depuis 2020)



# L'ORGANISATION DU FOOT FRANÇAIS



## La Fédération Française de Football

Le 7 avril 2019, la Fédération Française de Football, née de la transformation du Comité Français Interfédéral (CFI), a fêté ses 100 ans. La Fédération Française de Football organise, encadre, régule la pratique du football amateur et de haut niveau, leur financement et la formation des joueurs ou joueuses, des entraîneur(e)s et des arbitres sur l'ensemble du territoire. La FFF fédère les clubs qui ont pour mission l'enseignement et la pratique du football. Association de loi 1901, la Fédération est reconnue d'utilité publique. Elle se caractérise par ses engagements éducatifs, citoyens et solidaires. Son siège se trouve à Paris au 87, boulevard de Grenelle, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement.

### L'Assemblée Fédérale

L'Assemblée Fédérale élit les membres du Comité Exécutif dont le Président de la Fédération. Ses attributions concernent notamment la définition, l'orientation et le contrôle de la politique générale de la Fédération, l'amendement des textes fédéraux comme les statuts, le règlement financier, les règlements généraux ou encore ceux des compétitions nationales. À l'exception de l'Assemblée Générale électorale, où tous les clubs sont appelés à voter. Les représentant(e)s des clubs à statut amateur élu(e)s par les assemblées

régionales ainsi que ceux des clubs à statut professionnel composent l'Assemblée Fédérale de la FFF. Cette dernière est constituée de deux délégations : l'une représentant les clubs à statut amateur et l'autre les clubs à statut professionnel.

### Le Comité Exécutif

Composé de 28 membres dans le respect de la parité (14 femmes / 14 hommes), le Comité Exécutif dirige, gère, administre, supervise l'ensemble des activités de la Fédération Française de Football et du football français. Il impulse un plan d'actions dans l'intérêt du football de haut niveau



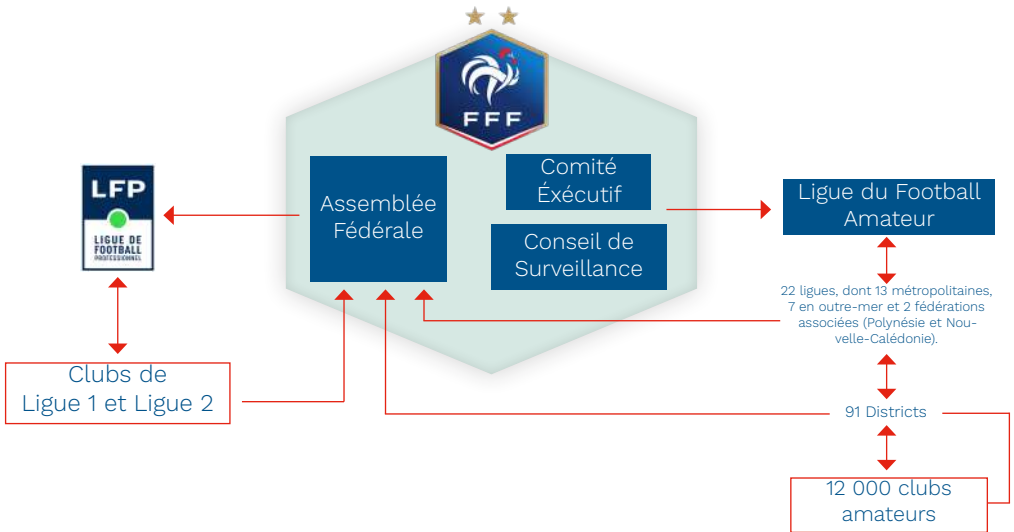

et amateur français. Il est compétent pour traiter de tous les sujets qui ne relèvent pas expressément de la compétence d'une autre instance. Il statue cependant sur tous les problèmes présentant un intérêt supérieur pour le football et sur tous les cas non prévus par les statuts ou règlements.

### Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance dispose d'un pouvoir de contrôle sur la gestion de la


Fédération par le Comité Exécutif, sans pouvoir s'immiscer dans ladite gestion. Il dispose d'un droit d'interpellation du Comité Exécutif. Il peut proposer des orientations de la politique de la Fédération. Il peut proposer la révocation du Comité Exécutif à l'Assemblée Fédérale dans les conditions de l'article 9.2 des présents Statuts.

=> (Section IV des Statuts FFF).

### La Ligue du Football Amateur

Créée à la demande des ligues et districts, la Ligue du Football Amateur (LFA) gère, au sein de la FFF et sous le contrôle du Comité Exécutif, l'ensemble du football amateur et relaie les programmes fédéraux auprès des ligues et districts. Elle accompagne les clubs dans leurs efforts de structuration et de développement, assiste plus spécifiquement les Ligues d'outre-mer et promeut le football amateur au sens large sur le territoire. Elle est dirigée par un Bureau Exécutif (BELFA).



### La Ligue de Football Professionnel

La Ligue de Football Professionnel, sous l'autorité de la Fédération Française de Football, gère les activités du football professionnel en France avec notamment l'organisation des championnats de France de Ligue 1 et de Ligue 2. Elle a aussi pour missions de former les futurs footballeurs professionnels, aider à la formation des éducateurs, développer les ressources du football professionnel dans le but d'en assurer la promotion ainsi que défendre ses intérêts matériels et moraux. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

# LE PROJET DU MANDAT

« Au service de notre Ligue,  
de ses districts, de ses clubs  
et de leurs licenciés »



Il y a 4 ans ou presque, vous m'avez fait l'honneur de me confirmer à la présidence de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes (après m'avoir élu fin 2019 pour prendre la suite de Bernard Barbet en cours de mandat) sur la base de la liste et du programme que je vous avais présentés, et je vous en remercie à nouveau.

Avec en fil rouge le service aux clubs, le service aux districts et une particulière vigilance financière, ce programme comportait 11 propositions pour le mandat 20/24. Malgré la période COVID qui a bien failli terrasser notre football, je pense pouvoir dire que ces objectifs ont été quasiment tous remplis.

Pour ce nouveau mandat (2024-2028), voici les nouvelles propositions à mettre en œuvre, tout en conservant comme priorités le service aux clubs et aux districts, ainsi qu'une grande rigueur financière :

- ▶ **TERMINER**, l'aménagement de notre site de Tola Vologe en remplaçant le revêtement du mini-terrain synthétique actuel, ce qui permettra l'aménagement d'un terrain Futsal et de 3 terrains de Foot 5 extérieurs ;
- ▶ **PARACHEVER** la réorganisation de nos championnats de jeunes notamment U16 ;
- ▶ **REDYNAMISER** nos championnats seniors R1/R2/R3 en en repensant le nombre de montées/descentes maintenant que la R1 est revenue à 2 poules de 14 et que le nombre de montées en N3 sera stabilisé à 2 montées dès 25/26 ;
- ▶ **FIDÉLISER** les arbitres que nous avons réussi à recruter et poursuivre les dispositifs incitatifs visant à détecter de nouveaux arbitres et de nouveaux bénévoles ;
- ▶ **CRÉER** un grand département de l'« engagement » regroupant sur le modèle de la FFF certaines commissions existantes et qui porterait les sujets de lutte contre les violences et discriminations, d'insertion par le sport, de la mixité, de l'environnement,... ;
- ▶ **PRÉFÉRER** aux différentes manifestations s'égrainant tout au long de la saison (vœux, remise de diplômes ou médailles, repas des commissions, ..) énergivores et budgétivores une soirée unique annuelle de la Ligue, alternativement à l'ouest et à l'est de notre territoire, où se retrouveraient tous les bénévoles et partenaires de la LAuRAFoot et où seraient conviés les clubs fédéraux et régionaux géographiquement concernés, toutes les personnes à récompenser, ... ;
- ▶ **REPRENDRE** le projet de création de coupes LAuRAFoot de jeunes ;



- ▶ **POURUIVRE** la féminisation de notre sport (joueuses, arbitres, éducatrices, responsables de club, d'instances, ...);
- ▶ **TRAVAILLER** sur le « naming » de nos compétitions c'est-à-dire trouver des partenaires pour notre Ligue qui associeraient leur nom à un championnat ou une coupe et plus généralement accroître les recettes extérieures (partenariats, commercialisation des espaces, ...) dans le budget de notre Ligue pour limiter les charges pesant sur les clubs ;
- ▶ **ŒUVRER** avec la FFF à l'amélioration du module informatique « compétitions » qui souffre aujourd'hui de nombreux dysfonctionnements, ce qui nuit à la bonne utilisation de Portail Bleu ou Footclubs ou du site internet de la Ligue ;
- ▶ **RETRAVAILLER** sur l'accueil téléphonique de la Ligue qui doit encore être amélioré, et étendre la permanence du week-end à tous les membres du Conseil de Ligue, pour éviter que cette permanence n'incombe souvent aux mêmes et permettre à tous les membres du Conseil de Ligue d'avoir régulièrement un contact direct avec les clubs à tour de rôle. Pour faciliter ce contact, il sera demandé aux clubs de fournir chaque saison au moins 2 numéros de téléphone portable facilement joignables en cas de nécessité.
- ▶ **RÉINSTAURER** une « tournée des popotes » au moins une fois pendant le mandat avec 2 réunions géographiques par district, ce qui permettrait de rencontrer des responsables de clubs et de districts en toute proximité. De même, des réunions régulières entre éducateurs et arbitres d'un même niveau de compétition pourraient être imaginées.

### Les 27 « coéquipiers » du Président

Lilian JURY (Président Délégué), Pierre LONGERE (Secrétaire Général), Daniel THINLOT (Trésorier Général), Pascal PEZAIRE (Secrétaire Général Adjoint), Jean-Marc SALZA (Trésorier Général Adjoint), Henri BOURGOGNON, Hubert GROUILLER, Christian PERRISSIN, Abtisseem HARIZA, Chrystelle RACLET, Patrick BELISSANT, Anthony ARCHIMBAUD, Stéphanie GILLY, Catherine MARC, Roland LOUBEYRE, Estelle BATTAGLINI, Marion CHABAL, Isabelle BLANCHET-VOYET, Elodie DIASPARRA, Stéphanie PERENNOU, Martine GRANOTTIER, Charlène MATHIEU, Carole VINIT, Stéphane POUZOLS, Dominique DRESCOT, Nicole CONSTANCIAS, Laurent DUPERRON.



## Le Bureau Plénier

### Mandat 2024-2028



**PASCAL PARENT**  
Président



**LILIAN JURY**  
Président Délégué



**DENIS ALLARD**  
Vice-Président  
Réfèrent du département  
formations, Président du  
District de Haute-Savoie Pays  
de Gex



**GUY POIVETIN**  
Vice-Président  
Président du district de  
l'Allier



**PIERRE LONGÈRE**  
Secrétaire Général  
Réfèrent du département  
technique  
Président de la commission  
des coupes



**PASCAL PEZAIRE**  
Secrétaire Général Adjoint  
Réfèrent département sportif



**DANIEL THINLOT**  
Trésorier Général  
Réfèrent du département  
économique, financier et  
gestion du patrimoine



**JEAN-MARC SALZA**  
Trésorier Général Adjoint  
Réfèrent du département  
économique, financier et  
gestion du patrimoine



**DIDIER ANSELME**  
Membre  
Président du District de Savoie



**DOMINIQUE DRESCOT**

Membre  
Représentant des éducateurs  
Président des commissions  
du statut des éducateurs  
et du football scolaire et  
universitaire

**NICOLE CONSTANCIAS**

Membre  
Représentante des féminines  
Présidente de la Commission  
de Mixité

**JOËL MALIN**

Membre  
Réfèrent du département  
formations  
Président du District de l'Ain

**CHYSTELLE RACLET**

Membre  
Réfèrent du département  
Engagement et Vie des clubs

**THIERRY CHARBONNEL**

Membre  
Président du District de Cantal

## LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL DE LIGUE

**Membres libres :**

Henri BOURGOGNON  
Hubert GROUILLER  
Abtisseem HARIZA  
Christian PERRISSIN  
Patrick BELISSANT  
Anthony ARCHIMBAUD

**Membres territoriaux :**

Ain : Stéphanie GILLY  
Allier : Catherine MARC  
Cantal : Roland LOUBEYRE  
Drôme-Ardèche : Estelle BATTAGLINI  
Isère : Elodie DIASPARRA  
Loire : Stéphanie PERENNOU  
Haute-Loire : Marion CHABAL  
Puy-de-Dôme : Charlene MATHIEU  
Lyon et Rhône : Martine GRANOTTIER  
Savoie : Carole VINIT  
Haute-Savoie Pays de Gex :  
Isabelle BLANCHET-VOYET

**Représentant des arbitres :**

Stéphane POUZOLS

**Médecin :**

Laurent DUPERRON

**Président des Districts**

Ain : Joël MALIN  
Allier : Guy POITEVIN  
Drôme-Ardèche : Jean-François VALLET  
Isère : Hervé GIROUD-GARAMPON  
Loire : Thierry DELOLME  
Haute-Loire : Laurent LERAT  
Puy-de-Dôme : Philippe AMADUBLE  
Lyon et Rhône : Arsène MEYER  
Savoie : Didier ANSELME  
Haute-Savoie Pays de Gex : Denis ALLARD

**Représentants des clubs disputant les championnats nationaux :**

Bernard VELLUT, Roger AYMARD (supplient)

**Assiste avec voix consultative :**

Richard DEFAY (Directeur Général)





# LES COMMISSIONS\*

## DEPARTEMENT SPORTIF

Élu référent : Pascal PEZAIRE

### **Championnats Séniors, Jeunes, Futsal (Garçons et Filles)**

Séniors : Yves BEGON

Jeunes : Patrick BELISSANT

Féminines : Anthony ARCHIMBAUD

Futsal : Marino FACCIOLI

### **Coupes**

Élu référent : Pierre LONGÈRE

### **Réforme et Suivi des Championnats**

Élu référent : Pascal PEZAIRE

### **Éthique, Fair Play, Sportivité, Récompenses**

Élu référent : Bernard BARBET

## DEPARTEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

### **Surveillance des opérations électorales**

Élu référent : Jean-François MEZURE

### **Révision des Règlements**

Élu référent : Didier LACOMBE

### **Règlements et Contrôle des Mutations**

Élu référent : Khalid CHBORA

### **Discipline**

Élu référent : Pierre EYNARD

### **Appel**

Élu référent : Hubert GROUILLER

### **Terrains et Installations Sportives**

Élu référent : Henri BOURGOGNON

### **Statut de l'arbitrage**

Élu référent : Lilian JURY

### **Statut des Éducateurs et Entraîneurs de Football**

Élu référent : Dominique DRESCOT

### **FAFA**

Élu référent : Didier ANSELME



## DEPARTEMENT ECONOMIQUE, FINANCIER ET GESTION DU PATRIMOINE

### Commissions des Finances et Assurances

Élu référent : Daniel THINLOT

#### Subventions

Collège des Présidents +  
Commission restreinte des finances

#### Contrôle des Clubs

Élu référent : René BLACHIER

### Gestion des sites de Tola Vologe, Cournon et Villeurbanne

Élu référent : Jean-Marc SALZA

### Nouveaux Projets - Evolution - Consultation

Bureau Plénier

## DEPARTEMENT ENGAGEMENT & VIE DES CLUBS

### Prévention, Médiation, Sécurité (PMS)

Élue référente : Chrystelle RACLET  
Délégations - Médiations : Pierre LONGÈRE  
Sécurité et matchs sensibles ou à risques : Gilles ROMEU  
Prévention : Michel PINEL

#### Mixité

Élue référente : Nicole CONSTANCIAS

#### Bénévolat et Médailles

Élu référent : Lilian JURY

#### Foot pour tous

Élu référent : Joseph INZIRILLO

#### Aide Sociale et Morale

Élu référent : Catherine MARC

### Environnement, PEF et Club lieu de vie

Présidente : Chrystelle RACLET

## DEPARTEMENT TECHNIQUE

### Arbitrage

Élu référent : Jean-Marc SALZA

### Equipe Technique Régionale de l'Arbitrage

#### Médicale

Élu référent : Laurent DUPERRON

#### PPF et Pôle Espoirs

Élu référent : Pierre LONGÈRE

#### Foot scolaire et universitaire

Élu référent : Dominique DRESCOT

#### DAP et Label

Élu référent : Patrick BELISSANT

### Foot diversifié et développement des pratiques

Élu référent : Patrick BELISSANT





## DEPARTEMENT FORMATION / IR2F

Élu référent : Denis ALLARD

### **Arbitrage**

Élu référent : Sébastien MROZEK

### **Dirigeants**

Élu référent : Lilian JURY

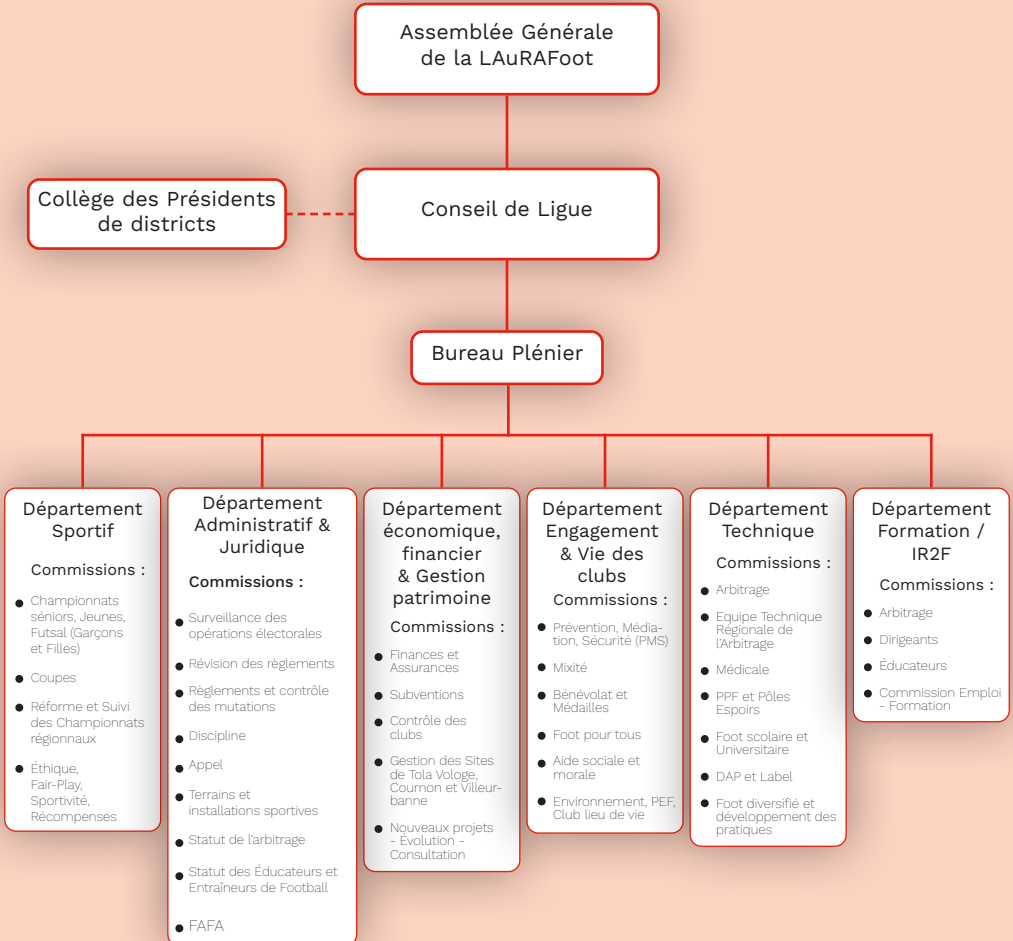
### **Éducateurs**

Élu référent : Joël MALIN

### **Commission Emploi - Formation**

Élu référent : Joël MALIN





# LES SERVICES

## AFFAIRES SPORTIVES

### Compétitions

Responsable : Nathalie FABRE  
Antonio MARQUEZ, Clément BREFORT,  
Guillaume KOUYOUMDJIAN, Yohan ALRIC  
Contact : competitions@laurafoot.fff.fr

### Licences

Responsable : Lisa BATISTA  
Ginette MARCHET, Claire RENAUDAT,  
Geneviève AVIGNON  
Contact : licences@laurafoot.fff.fr

### Terrains

Jean-Philippe PERRIN  
Contact : terrains@laurafoot.fff.fr

### Engagement

Christelle LEXTRAIT  
Contact : ligue@laurafoot.fff.fr

## FORMATIONS

Responsable : Élise PONCET  
Magalie DOMINATI, Agnès CHOUMON,  
Sandra RIZZATTI, Lorenzo LOPEZ,  
Ilyes FETISSI  
Contact : formations@laurafoot.fff.fr

## JURIDIQUE | ADMINISTRATIF | RESSOURCES HUMAINES

### Juridique

Responsable : Gaëtan PLANCHE-DEFFRADE  
Luca FASINO, Noah SWIEROT  
Contact : juridique@laurafoot.fff.fr

### Administratif

Dominique SOUBEYRAND,  
Jean-Philippe PERRIN, Sylvie DI IORIO,  
Fabienne VALDES, Emilie WATRIN,  
Audrey GANDEBOEUF,  
Cassandra CARDOSO  
Contact : ligue@laurafoot.fff.fr

### Ressources Humaines / Statut de l'arbitrage

Jessica KAROUBI  
Contact : statut.arbitrage@laurafoot.fff.fr

## GESTION INTERNE ET FINANCIÈRE

Responsable : Lucie MICHAUD

### Comptabilité et Finances

Responsable : Laëtitia ARMENGOL  
Sylvie SCARINGELLA, Charly KERESPARS,  
Bryan RAZAFINDRAIBE  
Contact : comptabilite@laurafoot.fff.fr

### Gestion des sites Tola Vologe/Cournon

Responsable : Lucie MICHAUD  
Jean-Christophe DOMESTICI, Marie SPATARI,  
Nathalie CHOURY, Pierre DURAO  
Contact : ligue@laurafoot.fff.fr

## COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

Responsable : David ROCHES  
Nathalie CHOURY,  
Rémi PAIRE, Ellia BARBIER  
Contact : communication@laurafoot.fff.fr

## INFORMATIQUE

### Informatique

David GIMENEZ  
Contact : informatique@laurafoot.fff.fr

## ADMINISTRATIF TECHNIQUE

### STATUT DES EDUCATEURS

#### Administratif Technique

Manon SANLAVILLE, Ilyes FETISSI  
**Statut des Educateurs**  
Ilyes FETISSI  
Contact : technique@laurafoot.fff.fr

### Directeur général :

Richard DEFAY

### Directrice générale adjointe :

Méline COQUET

### Directeur Technique Régional :

Pierre BERTHAUD  
(voir équipe technique régionale)



# ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

**Directeur Technique Régional :**  
Pierre BERTHAUD (CTS)

**Conseillers Techniques Régionaux coordonnateurs :**  
Guillaume BUER (Plan de Performance Fédéral, CTS),  
Sébastien DULAC (Formations, CTS), Sébastien BOYER (Dé-  
veloppement des Activités et Pratiques)

**Conseillers Techniques Régionaux :**  
Valérie RIBOULET, Rémi LECOUR, Fabien CICCHILLITTI  
Jean-Marie TERRASSE, Didier ROUSSON, Francis HUDRY,  
Wilfried BIEN, Vincent GENEVRIER, et Richard PION

**Conseillers Techniques Départementaux :**  
Ain : Jean-Marie BRESSOUX (PPF), Thibault VALLET (DAP)

Allier : Stéphanie MAITRE (PPF), Alexandra  
DEROUALLE (DAP)

Cantal : Nicolas NEUVILLE (PPF), Matthieu YVES (DAP)

Drôme-Ardèche : Yohann VALLET (PPF), Jérôme VIAL  
(DAP)

Isère : Thomas BARTOLINI (PPF), Jérémy HUGONARD  
ROCHE (DAP)

Loire : Ludovic PUPIER (PPF), William VALLAS (DAP)

Haute-Loire : Yannick GADEN (PPF), Jeremy ABRIAL  
(DAP)

Puy-de-Dôme : Fabien FLORE (PPF), Sébastien BEAU-  
LATON (DAP)

Lyon et Rhône : Jérôme HERNANDEZ (PPF),  
Sébastien DODILLE (PPF), Elabo ELLOH (DAP), Fares  
HACHAICHI (DAP)

Savoie : Julien TRANCHANT (PPF), Édouard  
FROGER (DAP)

Haute-Savoie : Grégory MOREL (PPF), Sandrine  
JANSSOONE (DAP)

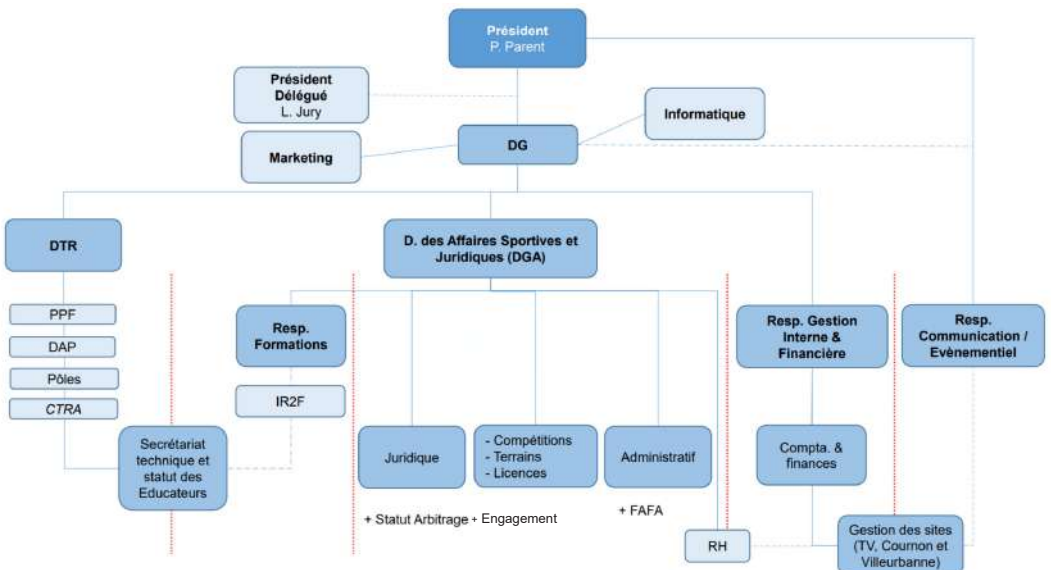
**Chargés de mission Formation :**  
Rachida MAJRI

**Chargés de développement Promotion de l'Arbitrage :**  
Romain PERPINAN

**Pôle Espoirs Féminin :**  
Cécile LOCATELLI, Rémi PELOUX

**Pôle Espoirs Garçons :**  
Sylvain RICHARD, Landry NDZANA

# ORGANIGRAMME DES SERVICES



# INFRASTRUCTURES

## Le Centre de Tola Vologe

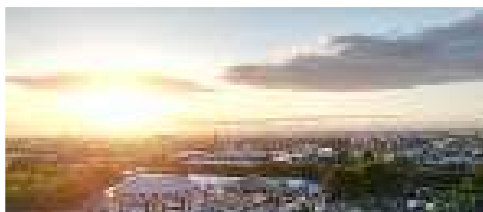


**D**epuis janvier 2018, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football est installée sur le site de Tola Vologe, situé à Gerland, dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, au sein d'un quartier en pleine mutation et connu pour son passé sportif. Ce site qui s'étend sur près de quatre hectares et qui a été pendant plus d'un demi-siècle le centre d'entraînement et de formation de l'Olympique Lyonnais comporte :

- ▶ Le siège de la Ligue
- ▶ 4 terrains outdoor (2 en pelouse naturelle, 1 en pelouse synthétique et 1 mini-terrain synthétique)
- ▶ 1 résidence Formation (21 chambres)
- ▶ 1 résidence Espoirs (35 chambres)
- ▶ 1 pôle médical
- ▶ 1 espace de travail et de convivialité (450 personnes)

Outre son utilisation sportive, la LAuRAFoot peut mettre à disposition certains espaces du site pour des séminaires d'entreprises, réunions de travail et autres activités de Teambuilding.





### Comment y accéder ?

#### Du centre de Lyon, en voiture :

- À l'ouest, par le pont Pasteur
- A l'est par le boulevard périphérique sud sortie « Gerland »
- Au nord, par la place Jean Macé puis l'avenue Jean Jaurès

#### Depuis la gare SNCF de la Part Dieu

- Métro B en direction de Saint-Genis-Laval, arrêt « Stade de Gerland »

#### Depuis la gare SNCF Perrache :

- Tramway T2 direction St-Priest Bel Air, arrêt « Jean-Macé » puis prendre Métro B en direction de Saint-Genis-Laval, arrêt « Stade de Gerland »

### TOLA VOLOGE

350 B, avenue Jean Jaurès - 69007 LYON

Tél : 04 72 15 30 30

Mail : [tolavologe@laurafoot.fff.fr](mailto:tolavologe@laurafoot.fff.fr)



### Qui était Tola Vologe ?

Anatole Vologe dit Tola Vologe est né le 25 mai 1909 à Vilnius, en Lituanie, et mort le 28 mai 1944 à Lyon fusillé par les Nazis. Sportif accompli, il a représenté la France dans de nombreuses compétitions internationales en athlétisme, tennis et hockey sur gazon. Après avoir vécu à Paris, Tola Vologe s'est installé à Lyon en 1940, où il est devenu un membre très actif du Lyon Olympique Universitaire (LOU). Outre son passé de sportif, Anatole Vologe était surtout reconnu pour son engagement dans la résistance. Son nom est donné pour la première fois au stade du même nom en 1961, qui deviendra par la suite le Centre Tola Vologe.



# TERRITOIRES

## Les 11 Districts

### **District de l'Ain**

Président : Joël MALIN  
Adresse : 26 rue du Loup 01440 VIRIAT  
Tél : 04 74 22 87 87  
Mail : district@ain.fffr

### **District de l'Allier**

Président : Guy POITEVIN  
Adresse : 4 rue du Colombier, BP 01  
03430 COSNE D'ALLIER  
Tél : 04 70 07 51 33  
Mail : secretariat@allier.fffr

### **District du Cantal**

Président : Thierry CHARBONNEL  
Adresse : Maison départementale des  
Sports, Avenue du Général Leclerc  
15000 AURILLAC  
Tél : 04 71 62 24 46  
Mail : secretariat@footcantal.fffr

### **District de Drôme-Ardèche**

Président : Jean-François VALLET  
Adresse : 101 rue du 8 mai 1945  
07150 GUILHERAND GRANGES  
Tél : 04 75 81 36 36  
Mail : district@drome-ardeche.fffr

### **District de l'Isère**

Président : Hervé GIROUD-GARAMPON  
Adresse : 2 bis rue Pierre de Coubertin -  
38360 SASSENAGE  
Tél : 04 76 26 82 90  
Mail : district@isere.fffr

### **District de la Loire**

Président : Thierry DELOLME  
Adresse : 2 rue de l'Artisanat  
42270 ST PRIEST EN JAREZ  
Tél : 04 77 92 28 70  
Mail : district@loire.fffr

### **District de Haute-Loire**

Président : Laurent LERAT  
Adresse : 10 rue Jules Valles, BP80080 -  
430002 LE PUY EN VELAY CEDEX  
Tél : 04 71 05 41 80  
Mail : secretariat@haute-loire.fffr

### **District du Puy-de-Dôme**

Président : Philippe AMADUBLE  
Adresse : ZI de Bois Joli 2,  
13 rue de Bois Joli - BP 10010  
63801 COURNON D'AUVERGNE  
Tél : 04 73 99 61 61  
Mail : secretariat@foot63.fffr

### **District de Lyon et du Rhône**

Président : Arsène MEYER  
Adresse : 30 allée Pierre de Coubertin  
69007 LYON  
Tél : 04 72 76 01 01  
Mail : district@lyon-rhone.fffr

### **District de Savoie**

Président : Didier ANSELME  
Adresse : Maison des Sports,  
90 rue Henri Oreiller  
73004 CHAMBERY  
Tél : 04 79 33 84 45  
Mail : district@savoie.fffr

### **District de Haute-Savoie Pays-de-Gex**

Président : Denis ALLARD  
Adresse : 4 rue des Verchères  
74100 VILLE-LA-GRAND  
Tél : 04 50 84 10 84  
Mail : district@hautesavoie-paysdegex.fffr



**District de l'Allier**  
Guy POITEVIN



**District de la Loire**  
Thierry DELOLME



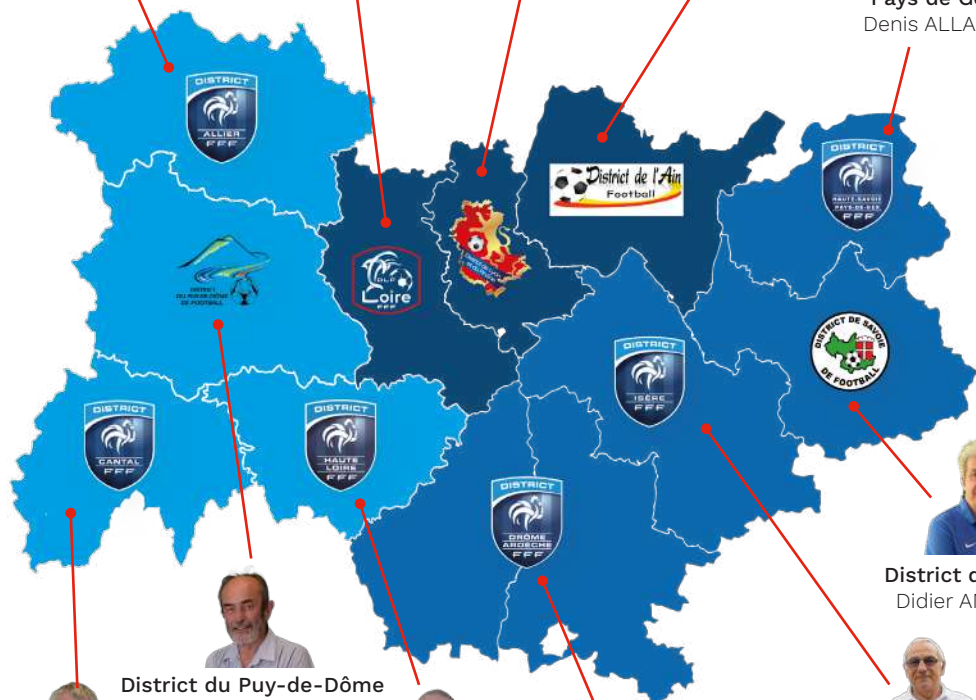
**District de Lyon et du Rhône**  
Arsène MEYER



**District de l'Ain**  
Joël MALIN



**District Haute-Savoie  
Pays de Gex**  
Denis ALLARD



**District du Puy-de-Dôme**  
Philippe AMADULE



**District du Cantal**  
Thierry CHARBONNEL



**District de Haute-Loire**  
Laurent LERAT



**District Drôme-Ardèche**  
Jean-François VALLET



**District de Savoie**  
Didier ANSELME



**District de l'Isère**  
Hervé GIROUD-GARAMPON





ERGNE  
E-ALPES  
14

UNION  
AYOTTE

[ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

# NOS MISSIONS

[ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

UNION  
MAYOTTE  
10 13

AUVERGNE  
RHONE-A  
6

## Les activités sportives



### Le fil rouge

Chaque semaine, en appui avec les commissions régionales, les services de la Ligue gèrent :

- la programmation de 300 matchs environ
- la désignation des officiels : arbitres et délégués
- les dossiers de discipline : enregistrement des sanctions (avertissements, exclusions, incidents)
- Les réclamations règlementaires et les appels
- la publication des Procès-Verbaux comprenant les informations et décisions des commissions régionales. Le Journal Foot, l'hebdo madaire du foot amateur, reprend l'intégralité des PV parus durant la semaine à retrouver chaque vendredi sur le site de la Ligue.

Les Districts gèrent les compétitions départementales, soit plus de 3000 rencontres chaque week-end sur l'ensemble du territoire.

La Ligue assure également la délivrance de près de 280 000 licences par saison. Le Pôle Licences traite l'ensemble des demandes de licences : pratiquants, dirigeants, volontaires. Les licences arbitres sont traitées par le Pôle Compétitions et les licences « technique », sont traitées par le Pôle Technique.

### 5 bonnes raisons d'encourager la prise d'une licence dans un club

#### 1. Une obligation même pour la pratique hors compétition

L'obligation faite d'être titulaire d'une licence pour son club porte sur la participation aux activités officielles organisées par les instances mais aussi par le club lui-même. Seules les journées « portes ouvertes » ou promotionnelles sont dispensées de satisfaire à cette obligation. La responsabilité des dirigeants peut être mise en cause pour négligence par l'(les) éventuelle(s) victime(s) à l'encontre du club.

#### 2. Une couverture indispensable en cas d'accident

Prendre une licence est donc une nécessité pour profiter en toute sécurité de sa passion et bénéficier le cas échéant de la couverture individuelle accident. Chaque licencié est couvert par l'assurance obligatoire contractée par la Ligue pour les dommages qu'il cause ou qu'un autre participant lui cause lors de ses activités.



### 3. Un cadre de pratique répondant aux exigences sanitaires

La licence permet donc de profiter d'une structure répondant aux exigences des autorités gouvernementales notamment sur le plan sanitaire : un gage de sécurité et un cadre de confiance. Les clubs accompagnés par leurs Districts, la Ligue et les collectivités s'appliquent à mettre tout en oeuvre sur le terrain en responsabilité afin d'organiser l'accueil de leurs licenciés dans les meilleures conditions.

### 4. Permet d'avoir accès aux offres et avantages proposés par la FFF et ses partenaires

Le statut de licencié(e) permet d'accéder à des offres spéciales : en billetterie, via les partenaires de la Fédération ou en boutique FFF. Il permet également d'accéder aux applications mobiles de la Fédération et à « Mon compte FFF ». Les licencié(e)s bénéficient aussi de tarifs préférentiels.

### 5. Une marque de soutien, un engagement solidaire

Plus que jamais, payer sa licence et sa cotisation au club s'avère une marque de soutien et un engagement solidaire pour continuer dans les semaines et mois à venir à partager sa passion. Le club n'est pas un lieu de consommation comme un autre. Il accueille, encadre, organise, crée du lien social et participe à l'animation des territoires

## La dématérialisation obligatoire pour les renouvellements

		Nouvelle demande	Renouvellement	Changement de club
Joueur Joueuse	Licence papier	✓	✗	✓
	Licence dématérialisée	✓	✓	✓
Dirigeant Dirigeante	Licence papier	✓	✗	✓
	Licence dématérialisée	✓	✓	✓
Volontaire	Licence papier	✓	✗	✓
	Licence dématérialisée	✓	✓	✓
Arbitre	Licence papier	✓	✗	✓
	Licence dématérialisée	✓	✓	✓
Educateur Educatrice	Licence papier	✓	✗	✓
	Licence dématérialisée	✓	✓	✓



Enregistrer ses 3 membres de bureau



Certificat médical non obligatoire pour les dirigeants qui assurent les fonctions d'arbitre de club, d'arbitre, d'arbitre-assistant bénévoles



Anticiper ses renouvellements

## Footclubs Compagnon

Footclubs Compagnon est une version mobile « LIGHT » de FOOTCLUBS qui a pour objectif de faciliter la communication entre les dirigeant(e)s / éducateur(s) et licencié(e)s, rendre disponibles, en mobilité, les informations présentes sur Footclubs et mettre à disposition des fonctionnalités « mobile » autour des compétitions et des licences.







## L'Institut Régional de Formation du Football

Les Instituts Régionaux de Formation (IR2F) assurent localement la mise en place de l'offre de formation proposée par la FFF via l'Institut Emploi Formation du Football (IEFF). Ces IR2F - associés à leur ligue d'appartenance - sont en quelque sorte les antennes, le prolongement ou « bras armé » de l'IEFF, qui les coordonne. Ils sont au nombre de 12 et permettent donc la mise en place de la politique fédérale de formation à l'attention de tous les acteurs du monde du football : éducateurs(trices), animateurs(trices), arbitres, dirigeant(e)s, bénévoles, etc...

### L'OFFRE DE FORMATION RÉGIONALE



Pour plus d'informations



### ÉDUCATEURS

La LAuRAFoot et ses districts proposent à la fois des certificats de spécialités et des formations d'entraîneur généralistes. Parmi ces spécialisations, on retrouve l'entraînement des gardiens de but, le futsal, le beach-soccer et la préparation physique, ainsi que des attestations complémentaires comme le Handi-Foot, la pratique féminine, le fit-foot ou

encore l'éthique et intégrité. A compter de la saison 2023/2024, la filière de formation des éducateurs a évolué. Désormais, deux parcours sont proposés : bénévole et professionnel. La LAuRAFoot et ses districts proposent 3 niveaux de formations bénévoles : les attestations fédérales, les Certificats d'Initiateurs et de Spécialités et les Diplômes Fédéraux. Sur le plan régional, 2 niveaux de formation : le Brevet de Moniteur de Football (BMF) et le Brevet d'Entraîneur de Football (BEF). Toutefois, il est important de noter que les candidats au BMF choisissent à partir de la saison 24/25 une mention lors de leur entrée en formation : Enfants/Jeunes ou Jeunes/Adultes.



## DIRIGEANTS

La FFF propose à ses 250 000 dirigeants licenciés **un parcours de formation dédié afin de les soutenir dans leurs missions en club**. Les objectifs : accompagner la structuration des clubs, recruter et fidéliser les bénévoles, mais aussi uniformiser ces formations sur l'ensemble du territoire. Ces modules d'une durée de 4 heures sont répartis en 5 thématiques (connaissance de l'association, gestion de club et gestion de projet, gestion et ressources financières, communication et fonction employeur). Ils sont proposés par les IR2F et/ou les Districts et ont pour vocation de permettre aux dirigeants d'acquérir de nouvelles compétences, de leur transmettre de nouveaux outils et de les conforter dans leurs missions. Désormais intégrés dans le programme plus large « Tout Terrain ».



## ARBITRES

Grâce à un contenu adapté, la formation initiale d'arbitre vise à former toute personne souhaitant exercer la fonction d'arbitre.

**L'objectif étant de devenir garant du respect des lois du jeu** après avoir suivi un programme de 24 heures de formation (découverte de la



fonction, avant match, fautes, cartons et remises en jeu, maniement du drapeau, hors-jeu, lecture du jeu, déplacements et gestion des conflits), plus 8 heures d'accompagnement (formalités administrative, bilan et fidélisation).

INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL

Contact : Élise PONCET

Mail : [formations@laurafoot.fff.fr](mailto:formations@laurafoot.fff.fr)



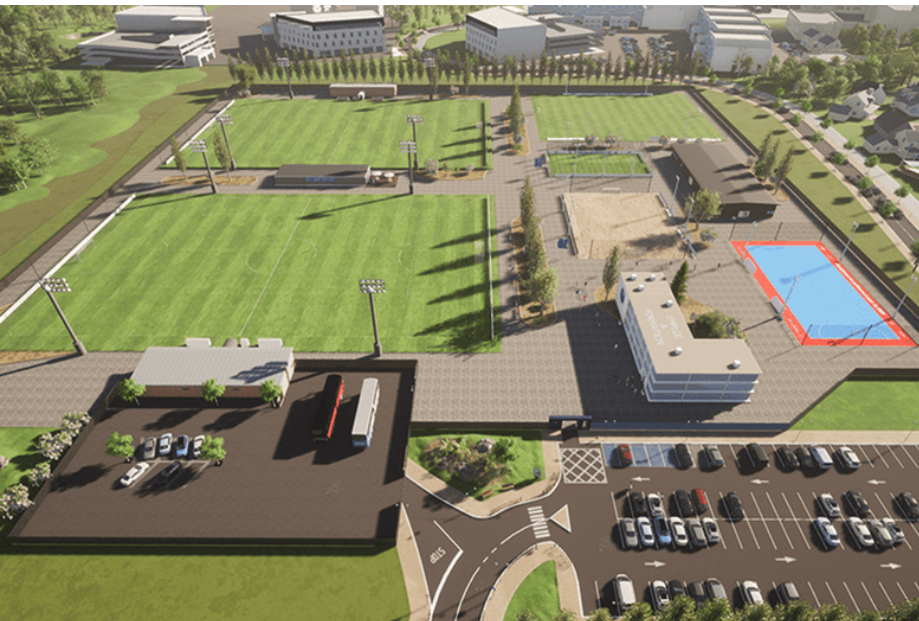


# SOUTENIR



## Le Fonds d'Aide au Football Amateur

**C**ontribution annuelle de la Fédération, **le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) accompagne le développement et la structuration du football régional et départemental.** Ce dispositif, dont le financement est alimenté en grande partie par la FFF, ses partenaires majeurs ainsi que la Ligue de Football Professionnel (LFP) par solidarité avec le monde amateur, concerne quatre volets de financement : l'emploi, l'équipement, la formation et le transport. Le FAFA est ouvert aux instances décentralisées, clubs affiliés à la FFF et aux collectivités locales, ces dernières uniquement pour le volet « Équipement ». La LFA est chargée, au sein de la FFF, de sa mise en application et du suivi des demandes de subvention. Bien connu des clubs, collectivités, districts et ligues, ce fonds a permis de cofinancer des milliers de projets depuis sa création. Malgré la crise sanitaire, le FAFA a été reconduit et il est toujours possible de déposer un dossier sur l'une des quatre thématiques.





## Les 4 volets de financement

**EMPLOI** : financement de postes de responsable administratif(ive) et/ou sportif(ive) au sein d'un club amateur



**ÉQUIPEMENT** : financement d'installations sportives et de locaux associatifs, de terrains spécifiques ou d'équipements de Ligue et District;



**FORMATION** : développement des compétences des acteurs et actrices du football en cofinçant leur formation via des bons ou des bourses ;



**TRANSPORT** : financement de projets d'acquisition d'un/de véhicule(s) de transport portés par les clubs amateurs pour le transport des licencié(e)s.



## Les natures de projet éligibles à un cofinancement de la FFF

- TERRAIN DE FUTSAL EXTÉRIEUR
- TERRAIN DE BEACH SOCCER
- TERRAIN DE FOOT 5
- TERRAIN DE FOOTBALL À 8
- VESTIAIRES
- CLUB-HOUSE
- ÉCLAIRAGE
- SÉCURISATION
- TERRAIN EN PELOUSE NATURELLE
- TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE
- PROJETS « INNOVANTS »



### FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR (FAFA)

Contact : Didier ANSELME

Mail : [ligue@laurafoot.fff.fr](mailto:ligue@laurafoot.fff.fr)



# ACCOMPAGNER



## Dispositif « Club lieu de vie »



Lancée en 2019-2020 et pilotée par la Ligue du Football Amateur (LFA), cette opération vise à faire du club de football un « lieu de vie ». **L'objectif est de favoriser les échanges entre joueurs, parents, éducateurs et bénévoles, mais également de développer des initiatives socio-éducatives.** Le « Club lieu de vie » entend aussi sensibiliser aux nouvelles pratiques notamment la pratique loisir. L'idée est aussi de fidéliser les licenciés et leur entourage. Les clubs sont ainsi invités à dynamiser leurs activités en dehors du rectangle vert par des actions et des animations.

Créer du lien entre tous les acteurs, voilà une vocation qui doit s'inscrire dans le prolongement du projet club. De la même manière que le Programme Éducatif Fédéral, le « Club lieu de vie » permet à chaque association de proposer davantage qu'une offre uniquement centrée sur le sportif. En 2021, plus de 300 clubs sont membres du dispositif au niveau national.



## Opération « Foot à l'école »

**D**ans le cadre du développement du football en milieu scolaire et de la convention nationale signée en mai 2018, la Fédération Française de Football, le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) favorisent au sein des écoles la mise en place d'actions sportives et culturelles. Les établissements affiliés à l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) sont aussi concernés par le dispositif « FOOT À L'ÉCOLE ». Il se fixe plusieurs objectifs. En premier lieu, l'apprentissage moteur et cognitif spécifique à l'activité football et/ou futsal. Le « Foot à l'école » permet l'acquisition des compétences transversales via le socle commun de connaissances, de compétences et de culture en cycle 2 (CP - CE1 - CE2) et cycle 3 (CM1 - CM2). Autre objectif : la mise en avant, à travers la pratique sportive, des valeurs citoyennes et fédérales ainsi que des notions d'environnement, d'éco-citoyenneté. Cette opération vise à récompenser des projets de classe. Toutes les écoles publiques et privées sous contrat et reconnues par le ministère peuvent y participer. Les classes de cycle 2, les classes de cycle 3 « primaire », les classes multi-niveaux des cycles 2 et 3 et les classes avec des dispositifs ULIS ayant participé (ou allant participer) à un cycle football et/ou futsal sur le temps d'enseignement obligatoire lors de l'année scolaire sont éligibles.

Les enseignants pourront bénéficier d'un accompagnement avec des animations pédagogiques, des dotations en matériel, des outils pédagogiques y compris en cas de protocoles sanitaires grâce au conseiller pédagogique départemental EPS (CPD EPS), au conseiller technique départemental FFF (CTD DAP) référencé par son district, et au délégué départemental USEP.



### DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

Contact : Sébastien BOYER

Mail : [technique@laurafoot.fff.fr](mailto:technique@laurafoot.fff.fr)







## Les Labels Jeunes FFF Crédit Agricole



**P**artie intégrante de la politique fédérale d'accompagnement des clubs, les labels, décernés par la FFF, **représentent un véritable pedigree en matière de structuration et de développement**. Ils récompensent et valorisent le travail réalisé auprès des jeunes licenciés (U6 à U19). On distingue trois types de labels : jeunes FFF Crédit Agricole, Jeunes FFF Crédit Agricole féminines et Jeunes FFF Crédit Agricole Futsal. Ils sont accessibles à tous les clubs et groupements qui respectent le cahier des charges fédéral au travers de 4 axes majeurs :

- ▶ **Le projet associatif** qui vise à structurer le club, à optimiser son attractivité ;





- ▶ **Le projet sportif** qui définit les formes et les niveaux de pratique et détermine les normes d'encadrement ainsi que les contenus de séances ;
- ▶ **Le projet éducatif** qui doit renforcer le projet sportif grâce à une bonne connaissance des règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club ;
- ▶ **Le projet d'encadrement et de formation** qui évalue les besoins en termes d'encadrement afin de renforcer le niveau de compétence.

## JEUNES

Lancée en 2015 et attribuée pour 3 saisons, cette distinction comprend trois niveaux : Espoir, Excellence et Élite. Elle soutient les clubs amateurs dans leur travail de structuration et de développement, notamment en matière d'accueil des jeunes footballeurs et footballeuses.



## FÉMININES

Octroyé également pour 3 saisons, ce label valorise l'investissement des clubs dans l'accueil et la formation des jeunes joueuses. Il comporte 3 niveaux : Or, Argent, Bronze. Ce label fédéral spécifique aux jeunes pratiquantes guide les clubs dans la mise en place de la pratique féminine.



## FUTSAL

Délivré depuis 2018, ce label assiste les associations qui proposent à leurs licenciés une pratique futsal en pleine expansion. Il est attribué pour 3 saisons aux clubs exemplaires en matière d'accueil des joueurs et joueuses, conformément à la volonté fédérale d'attirer les jeunes vers le futsal. À noter que ce label, comptant également 3 niveaux, n'est pas exclusivement réservé aux clubs spécifiques futsal.



**LABELS JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE**

Contact : Sébastien BOYER

Mail : [technique@laurafoot.fff.fr](mailto:technique@laurafoot.fff.fr)



# ÉDUQUER

## Les 6 thèmes du Programme Éducatif Fédéral



Lancé en 2014 par la Fédération Française de Football, le Programme Éducatif Fédéral est un outil pédagogique complet à disposition des ligues, districts, dirigeants et éducateurs pour former les jeunes licenciés aux règles du jeu et de vie. **Il s'inscrit dans un projet qui va permettre d'accompagner les clubs amateurs et professionnels dans leur structuration**, en les incitant à construire leur projet autour de 4 axes principaux : sportif, associatif, éducatif, encadrement. Le PEF vise à inculquer aux enfants âgés de 5 à 18 ans les valeurs du football : PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLÉRANCE, SOLIDARITÉ par un apprentissage décliné

autour de 6 thèmes : SANTÉ, ENGAGEMENT CITOYEN, ENVIRONNEMENT, FAIRPLAY, RÈGLES DU JEU ET ARBITRAGE, CULTURE FOOT. Le PEF se compose de deux parties contenant des fiches éducatives et des fiches actions terrain relatives aux thèmes abordés. Les fiches éducatives sont la base du PEF car elles permettent aux acteurs d'accéder à chacun d'entre eux et regroupent de nombreux supports permettant aux jeunes licenciés d'acquérir de nouvelles notions.

Pour adhérer au Programme Éducatif Fédéral et ainsi recevoir tous les éléments nécessaires à sa mise en place, le club doit s'inscrire sur Footclubs, identifier et renseigner le nom du référent puis se rapprocher de son district pour participer à une réunion de secteur.



PLAISIR



RESPECT



ENGAGEMENT



TOLÉRANCE



SOLIDARITÉ



## LES RÈGLES DE VIE



### SANTÉ

Objectif : apprendre les fondamentaux de l'hygiène de vie saine et sportive  
Principales compétences à acquérir : apprendre à préserver son capital santé, utiliser les bons messages pour bien se préparer à la pratique sportive, être sensibilisé aux risques des pratiques addictives



### ENGAGEMENT CITOYEN

Objectif : encourager les comportements exemplaires et la prise de responsabilité  
Principales compétences à acquérir : adopter un comportement exemplaire, découvrir les différents rôles et responsabilités dans le club, favoriser la mixité et accepter les différences



### ENVIRONNEMENT

Objectif : impliquer les jeunes dans une démarche éco-citoyenne  
Principales compétences à acquérir : faire émerger les comportements éco-responsables, utiliser des transports verts, comprendre l'importance du tri-selectif

## LES RÈGLES DU JEU



### FAIR-PLAY

Objectif : entretenir l'esprit Fair-Play sur le terrain et en dehors  
Principales compétences à acquérir : respecter les acteurs du jeu, développer et entretenir l'engagement durant la pratique sportive, valoriser les beaux gestes et les bonnes attitudes



### LOIS DU JEU ET ARBITRAGE

Objectif : connaître et comprendre les règles du jeu et les sanctions  
Principales compétences à acquérir : connaître les règles du jeu, pratiquer l'arbitrage, connaître et comprendre la sanction



### CULTURE FOOT

Objectif : permettre aux jeunes d'acquérir la culture de l'activité  
Principales compétences : connaître son club de football, connaître l'histoire et l'actualité du football, appréhender la dimension collective de l'activité

## PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

Contact : Christelle LEXTRAIT

Mail : [clextrait@laurafoot.fff.fr](mailto:clextrait@laurafoot.fff.fr)





---

# DÉTECTER / PERFORMER

---

## Le Plan de Performance Fédéral



**A**xe fort de la Direction Technique Nationale (DTN), le Plan de Performance Fédéral (PPF) **visé à détecter, accompagner et sélectionner les joueurs et joueuses, de U13 à U16, les plus prometteurs du football français** avant de les aiguiller vers des structures d'excellence. La première d'entre elles reste le club, avec ses valeurs, son niveau et sa proximité. Pour permettre d'identifier les joueurs à fort potentiel dès les U12/U13, les districts organisent des rassemblements de secteur et font ensuite remonter toutes les informations à l'équipe technique régionale. Derrière, il n'existe pas de parcours type vers l'excellence. Certains connaissent une trajectoire linéaire dès la préformation en passant par une section sportive collège, un pôle espoir (U14-U15) puis un centre de formation (à partir des U16) qui les orientera vers une carrière de joueur professionnel.

**LE PARCOURS PAR GÉNÉRATION****U12 G**

Détection par territoire (centre de perfectionnement sportif)

**U13 G ET F**

Finales départementales Festival Foot U13 Pitch  
Finales régionales Festival Foot U13 Pitch  
Rassemblements académiques  
Pré-concours régional Pôle Espoirs à partir de 24/25 pour les filles  
Stage probatoire Pôle Espoirs à partir de 24/25 pour les filles

**U14 G**

Rassemblements académiques  
Oppositions triangulaires

**U14 F**

Rassemblements interdistricts  
Oppositions

**U15 G**

Coupe Interdistricts  
Stages régionaux  
Matches de préparation  
Interligues  
Stage national

**U15 G FUTSAL**

Rassemblements interdistricts  
Stage régional  
Matches de préparation  
Interligues

**U15 F**

Stages régionaux  
Oppositions triangulaires  
Interligues  
Stage national

**U16 G**

Rassemblements régionaux  
Oppositions triangulaires  
Matches de préparation  
Matches (finalité régionale)

**U18 G FUTSAL**

Rassemblements interdistricts  
Stage régional  
Matches de préparation  
Interligues



D'autres moins précoces, se révèlent plus tardivement grâce aux sections sportives lycée qui permettent aux joueurs n'ayant pas rejoint de centres de formation de poursuivre leur cursus dans de bonnes conditions et de pouvoir concilier étude et football. Les brassages et détections permanents permettent à tout joueur ou joueuse d'intégrer le PPF. Si la FFF met l'accent sur la détection régionale, c'est pour que chaque ligue présente en U15 (garçons et filles) les meilleures sélections possibles aux interligues. Ceci dans le but final de composer les sélections nationales, U15 et U16.

Mail : [technique@laurafoot.fff.fr](mailto:technique@laurafoot.fff.fr)





# Les Pôles Espoirs

## POLE ESPOIRS GARÇONS



Le Pôle Espoirs Garçons accueille à Tola Vologe et au Collège La Clavière d'Oullins les joueurs des catégories U14 et U15 licenciés sur le territoire de la LAuRAFoot. Il s'agit de **détecter et d'orienter deux promotions de 18 joueurs chacune parmi un potentiel de 10000 jeunes footballeurs issus de tous les districts** de notre Ligue. L'objectif de cette structure fédérale est de favoriser l'accès vers le haut niveau en respectant un processus de formation équilibré soucieux de préserver :

### L'ENCADREMENT

#### DIRECTEUR

#### DU PÔLE

Sylvain RICHARD  
Brevet d'Entraîneur  
Formateur de Football  
Mail : srichard@laurafoot.fffr



#### Adjoint :

Landry NDZANA

#### Entraîneur des gardiens de but :

Cyrille CLAVEL

#### Préparateur athlétique :

Enzo ZUCARO, Emeric RAFIN

#### Analyse vidéo :

Hyppolite BOUTON, Hugo RICHARD

#### Référente administrative :

Manon SANLAVILLE

#### Référent socio-éducatif :

Hyppolite BOUTON

#### Médecin :

Laurent DUPERRON

#### Kinésithérapeute :

Yanis BOURENANE

#### Psychologue :

Camille CROUZET

#### Intendance :

Jean-Christophe DOMESTICI

- ▶ Une scolarité adaptée aux contraintes d'un entraînement quotidien
- ▶ Un équilibre familial stable avec un retour dans son environnement chaque semaine
- ▶ Une vie sociale et associative sécurisante permettant d'évoluer dans son club d'origine

Le Pôle Espoirs Garçons s'appuie sur :

- ▶ Une méthode d'entraînement approuvée par l'INF et l'ensemble des Pôles Espoirs fédéraux,
- ▶ Un suivi médical personnalisé et permanent. Le suivi des joueurs et des joueuses par l'équipe médicale est quotidien. Lorsqu'une blessure survient, les joueurs bénéficient immédiatement d'une prise en charge par le médecin et le kiné qui mettent ensuite en place une rééducation adaptée,
- ▶ Des infrastructures spécifiques dédiées à l'apprentissage du jeune footballeur.



## POLE ESPOIRS FEMININ

### L'ENCADREMENT

#### DIRECTEUR

##### DU PÔLE

Cécile LOCATELLI  
Brevet d'Entraîneur  
Formateur de Football  
Mail : clocatelli@laurafoot.fff.fr



#### Adjoint :

Rémi PELOUX

#### Préparation Athlétique :

Lorys GALLET

#### Entraîneur gardiennes de but et analyste vidéo :

Cyrille CLAVEL

#### Coordinateur scolaire :

Michel CORDIER

#### Référente administrative :

Manon SANLAVILLE

#### Référente socio-éducative :

Christelle LEXTRAIT

#### Médecin Coordonnateur :

Laurent DUPERRON

#### Médecin Pôle féminin :

Julien ROY

#### Kinésithérapeute :

Yannick MILLET

#### Psychologue :

Camille CROUZET

#### Intendance :

Jean-Christophe DOMESTICI



Ouvert en 2009, le Pôle Espoirs Féminin de Lyon accueille les joueuses à Tola Vologe au Lycée Juliette Récamier de Lyon 2e et bientôt au collège Raoul Dufy de Lyon 3e. Situé dans la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, ce pôle concerne également les ligues de Bourgogne Franche-Comté et de Méditerranée. L'objectif de cette structure fédérale est de **favoriser l'accès vers le haut niveau en respectant un processus de formation équilibré** soucieux de préserver :

- ▶ Une scolarité adaptée aux contraintes d'un entraînement quotidien et intensif (6 séances par semaine dont une de musculation + 2 ou 3 séances spécifiques pour les gardiennes de but). Pour cela, des études encadrées et obligatoires se tiennent tous les soirs de 20h00 à 21h30,
- ▶ Un équilibre familial stable avec un retour dans son environnement chaque week-end,
- ▶ Une vie sociale et associative sécurisante permettant d'évoluer dans son club d'origine et sur des infrastructures dédiées à l'apprentissage du haut niveau.

Mail : technique@laurafoot.fff.fr



# DÉVELOPPER



## Le Foot Loisir et le eFoot en pleine expansion



Considéré comme un axe fort de développement pour les clubs, le foot loisir est une pratique généralement à effectif réduit où seul le plaisir de jouer compte. Vu comme une **opportunité pour les clubs de fidéliser leurs licenciés et d'étendre la pratique du football pour tous**, les activités proposées s'inscrivent pleinement dans la politique de santé publique et de lutte contre l'inactivité physique car plus

ludiques, plus accessibles et moins exigeantes physiquement. Cette offre de 7 pratiques (voir par ailleurs) plutôt faciles à mettre en place pour les clubs présente plusieurs avantages comme celui d'apporter une nouvelle dynamique autour du ballon rond mais aussi d'attirer un nouveau public. Est définie comme offre loisir toute organisation d'une ou plusieurs pratiques ouvertes aux licenciés loisir ou compétition à partir des U14, mises en place dans un District ou une Ligue, et qui ne donne pas lieu à des accessions ou rétrogradations.

Cette définition permet aux territoires de mettre en conformité leur offre de pratique loisir afin d'être en adéquation avec ces règles. La LAuRAFoot et ses districts ont un rôle complémentaire. Dans un premier temps, la ligue se doit de définir une vision territoriale de son développement, de choisir une ou plusieurs disciplines puis de les promouvoir. De leur côté, les districts sont chargés de mettre en place l'offre de pratique, d'identifier et de promouvoir des sections loisirs puis de les accompagner. Trois licences régulent l'accès au foot loisir : la « licence compétition », celle que signe chaque joueur de club, la « licence loisir » qui permet de pratiquer au sein d'un club et de pouvoir en affronter d'autres et à terme le « pass évènementiel » pour ceux qui souhaiteraient jouer sans être rattachés à une entité



**LES 7 PRATIQUES DU FOOT LOISIR****FUTNET (OU TENNIS-BALLON)**

**LA PRATIQUE DE HAUTE VOLÉE**  
Jeu offensif, technique, intensité, ludique

**FUTSAL LOISIR****LA PRATIQUE EN MODE ACCÉLÉRÉ**

Jeu offensif, technique, intensif, sans contact

**FOOT 5****LA PRATIQUE ACCESSIBLE**

Jeu en continuité, jeu offensif, technique, intense

**GOLF FOOT****LA PRATIQUE DE PRÉCISION**

Pratique intergénérationnelle et ludique, adresse, concentration, liberté

**BEACH SOCCER****LA PRATIQUE AÉRIENNE & RYTHMÉ**

Jeu rythmée, aérien, gestes acrobatiques, jeu de transition, fun, festif

**FIT FOOT****LA PRATIQUE BIEN-ÊTRE**

Pratique très adaptée pour ceux qui souhaitent continuer à s'épanouir dans le foot traditionnel

**FOOT EN MARCHANT****LA PRATIQUE À VOTRE RYTHME !**

Adaptabilité, intégration, partage, plaisir

**FOOT LOISIR**

Contact : Sébastien BOYER

Mail : [technique@laurafoot.fff.fr](mailto:technique@laurafoot.fff.fr)

Ou contactez vos districts respectifs (voir p28)



Fédération pionnière en matière d'eSport, la Fédération Française de Football a désormais intégré le eFoot dans son plan d'actions en lien avec sa stratégie d'innovation et de services. Cette discipline est une pratique alternative en plein essor qui se joue en ligne, sur console et dorénavant largement mis au goût du jour par la LAuRAFoot. En effet, cette pratique a la capacité de pouvoir amener de nouvelles ressources aux clubs, notamment

en termes de nombre de licenciés chez les 16-25 ans qui correspondent au public qui joue régulièrement aux jeux vidéo. La ligue souhaite instaurer dans un premier temps des compétitions à l'intérieur des clubs avant, pourquoi pas, d'envisager d'organiser des championnats et des coupes qui se rapprocheraient de la réalité. Une trajectoire qui pourrait mener les meilleurs joueurs de la région vers le Coupe de France, un tournoi (remporté déjà deux 2 fois par un représentant de la LAuRAFoot) organisé par la FFF, les ligues et les districts et qui ouvre la porte à un camp de sélection à Clairefontaine pour tenter d'intégrer l'équipe de France eFoot.

**E-FOOT**

Contact : Pierre Durao

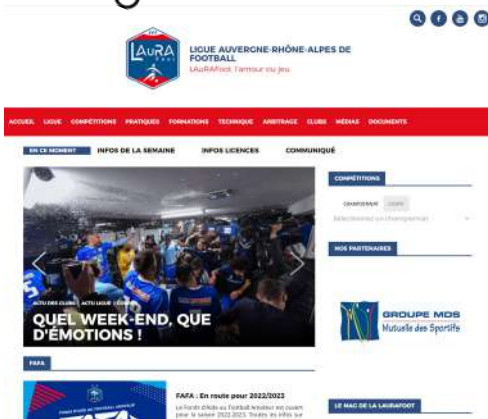
Mail : [efoot@laurafoot.fff.fr](mailto:efoot@laurafoot.fff.fr)



# S'INFORMER



► Le site internet [laurafoot.fffr](http://laurafoot.fffr)



Ce site internet est un véritable outil de communication destiné principalement aux dirigeants de club. Il permet d'avoir accès aux informations réglementaires, aux communiqués officiels ou encore de parcourir les Procès-Verbaux des différentes commissions. Pour résumer, le site internet offre la possibilité de trouver toutes les informations nécessaires pour appréhender au mieux la discipline et faciliter sa pratique. Et notamment les coordonnées (des instances, des clubs...) qui ne figurent pas dans le présent document.

## ► La messagerie officielle des clubs

Chaque club affilié à la FFF et faisant partie de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football dispose d'un accès à une messagerie dédiée aux informations officielles. Cette messagerie doit être privilégiée pour les échanges entre les clubs et les instances. Il est donc indispensable pour les clubs de consulter régulièrement leur boîte mail pour ne pas manquer une information importante au fonctionnement du club notamment. Depuis le 01/01/2025, seule l'adresse ...@laurafoot.net est valable.

## ► Tribunes



TRIBUNES est le magazine officiel de la LAuRAFoot et se présente sous la forme d'une revue de 36 pages réunissant dossiers, portraits, interviews et bien d'autres rubriques à retrouver dans chacun des numéros.



Sa vocation est de mettre en avant des parcours, des profils et des initiatives qui font l'actualité et la richesse du football aurhalpin.





Ce magazine est disponible en version numérique sur l'ensemble des supports de communication de la Ligue.

À sa façon, TRIBUNES se veut fédérateur de la diversité du football régional en donnant la parole aux acteurs qui le font vivre. Il permet de créer du lien notamment dans le contexte de fusion des régions.



### ► Réseaux sociaux

La ligue est très active sur Facebook et possède des comptes Instagram, LinkedIn et Youtube pour faire vivre et partager au mieux la vie de ses clubs et de ses instances. Une volonté de proximité qui aide à nouer des relations privilégiées avec ses membres.

## REJOIGNEZ-NOUS SUR :





# FOIRE AUX QUESTIONS



## Licences

### Quel est le délai de qualification d'un joueur ?

Le délai de qualification d'un joueur est de 4 jours calendaires à compter du lendemain de l'enregistrement de sa licence sous réserve que la demande ait été formulée conformément aux règlements de la FFF. À titre d'exemple, si l'enregistrement de la demande de licence d'un joueur a été fait par le club le lundi avant minuit, le joueur sera qualifié à partir du samedi. Si l'enregistrement de la demande de licence d'un joueur par le club a été fait le mardi avant minuit, le joueur sera qualifié à partir du dimanche.

Autre exemple (4 jours calendaires) :

- ▶ 6 septembre : enregistrement de la demande de licence par le club
- ▶ 7, 8, 9, 10 septembre : délai de qualification (4 jours calendaires)
- ▶ 11 septembre : le joueur est qualifié (sous réserve que la demande ait été formulée conformément aux règlements de la FFF).

### Quelle est la date limite pour la saisie des licences des mutations en période normale ?

Le 15 juillet

### Combien de temps est valable le certificat médical ?

Pour les joueurs majeurs (éducateurs lorsqu'ils remplissent les fonctions d'arbitre), le certificat médical est valable 3 ans à partir du moment où il est enregistré au fichier.

Les joueurs mineurs n'ont pas l'obligation de fournir un certificat médical (à condition de ne pas avoir répondu oui à une seule réponse du questionnaire de santé).

Pour obtenir la délivrance de leur licence,

tous les arbitres de la Fédération sont soumis à un examen médical annuel qui peut être effectué par le médecin traitant. Les arbitres des Ligues et des Districts de moins de 18 ans sont soumis au même régime d'examen médical que les joueurs mineurs.

Les arbitres des Ligues et des Districts de 18 à 34 ans sont soumis au même régime d'examen médical que les joueurs majeurs. Les arbitres des Ligues et des Districts à partir de 35 ans sont soumis à un examen médical annuel qui peut être effectué par le médecin traitant.

### Comment savoir si mes licenciés doivent fournir un certificat médical la saison prochaine ?

Vous pouvez suivre la procédure indiquée dans la notice « Validité certificat médical » disponible sur Footclubs : menu « Organisation-Centres de gestion » puis cliquer sur le chiffre dans la colonne « Documents » en face de « Ligue Auvergne-Rhône-Alpes ». Pour un joueur en changement de club, il n'y a aucun moyen de savoir si l'échéance de son certificat est échue. Pour cela deux solutions : contacter le club actuel du licencié ou faire confiance à ce dernier.

### Pourquoi ne puis-je pas joindre le certificat médical de mon dirigeant qui souhaite arbitrer ?

Conformément à un communiqué du 10/07/23, le certificat médical pour les Dirigeants souhaitant arbitrer occasionnellement n'est plus obligatoire. Vous pouvez cependant conserver ce document afin de sécuriser l'exercice de ces fonctions.

[Le guide pratique Licence](#)





## Formation

### Comment peut-on s'inscrire à une formation ?

Le processus d'enregistrement pour les formations LAuRAFoot a évolué et est maintenant effectué selon que le club enregistre son candidat ou que le candidat s'enregistre lui-même.

### Le club inscrit son ou ses candidats à une formation

La pré-inscription du ou des licenciés est effectuée par le référent Footclubs via Portail Clubs : <https://portailclubs.fff.fr/>

[Tuto : Comment s'inscrire à une formation – inscription club LAuRAFoot](#)

### Le candidat s'inscrit à une formation

L'inscription s'effectue par :

<https://maformation.fff.fr/>

[Tuto : Comment s'inscrire à une formation – inscription candidat LAuRAFoot](#)

Pour tous renseignements, veuillez contacter notre service Formations :

[formations@laurafoot.fff.fr](mailto:formations@laurafoot.fff.fr)

Tel : 04.72.15.30.76

## Technique / Statut des éducateurs

### Je souhaiterais enregistrer une licence « Technique Régional » en faveur d'un éducateur qui vient d'obtenir son diplôme (BMF) et je suis dirigé vers une demande de licence « Educateur Fédéral ».

Il faut patienter jusqu'à que son diplôme soit saisi dans la base de données, pour être dirigé automatiquement vers une demande de licence « Technique Régional ».

### Je veux renouveler une licence bénévole « Technique Régional » sur Footclubs, en passant par « renouvellement » et cela ne fonctionne pas...

Effectivement, l'accord de bénévolat entre le club et l'éducateur n'est valable que pour la saison en cours et se termine le 30 Juin de chaque saison. Il faut donc passer par « demande », comme si elle était nouvelle.

### Je souhaite renouveler ma licence animateur.

Une nouvelle demande doit être effectuée car il y a eu un changement de diplôme.

Pour cela il faut faire une nouvelle demande et non un renouvellement. Tout comme pour les éducateurs fédéraux lorsqu'ils obtiennent leur BEF/BMF.

### Je souhaite mettre fin à la collaboration avec un éducateur sous contrat.

Il faut réaliser un avenant de résiliation dans l'onglet «avenant» (rubrique «éducateurs») sur Footclubs. Il faut également que l'éducateur en question et le club alertent la commission régionale du statut des éducateurs par mail ([statut-des-educateurs@laurafoot.fff.fr](mailto:statut-des-educateurs@laurafoot.fff.fr))

## Informatique

### Certains de nos licenciés ne reçoivent pas le mail de demande de licence en ligne.

#### Que faire ?

Les licenciés doivent vérifier que le mail n'a pas été reçu dans un dossier autre que la boîte de réception. Si ce n'est pas le cas, les clubs ont maintenant la possibilité de récupérer l'URL permettant d'accéder au formulaire de demande de licence en ligne dans l'onglet « Dématérialisées » sur Footclubs. (rubrique « Licences »).





### **J'ai une question sur « Footclubs », à qui m'adresser ?**

Pour tout problème sur le module « Dématérialisation licences » : support-demat@fff.fr et en copie (facultatif) : informatique@laurafoot.fff.fr Pour tout problème sur le module « Cotisations en Ligne » : support-cotisation@fff.fr et en copie (facultatif) : informatique@laurafoot.fff.fr Pour tout autre problème informatique : informatique@laurafoot.fff.fr

### **Comptabilité**

**Comment puis-je avoir un aperçu rapide de la situation financière de mon club visà-vis de mon District, de ma Ligue et de la FFF ?** Vous pouvez consulter l'état de votre compte sur Footclubs : menu « Organisation-État du compte » ou « Éditions et Extractions ».

### **Quel est le calendrier des différentes échéances et relevés ?**

5 relevés sont appelés auprès des clubs chaque saison (septembre, novembre, février, avril, juin). Toutes les infos figurent dans le guide financier disponible sur le site de la Ligue : rubrique « Documents », onglet « Comptabilité ».

**Pouvons-nous bénéficier en cas de difficultés financières au sein du club d'un échéancier pour le paiement du relevé ?** Oui, pour bénéficier de la mise en place d'un échéancier, le club adresse une demande par mail à comptabilite@laurafoot.fff.fr depuis la messagerie officielle du club. La demande doit être transmise avant la date de paiement du relevé et sera traitée par le trésorier de la Ligue.

### **Est-il possible de mettre en place un prélèvement automatique pour faciliter le règlement des différentes échéances ?**

Oui, le club transmet par mail à comptabilite@laurafoot.fff.fr un mandat de prélèvement disponible sur notre site : rubrique « Documents », onglet « Comptabilité ».

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous contacter par mail à comptabilite@laurafoot.fff.fr.

### **Promotion**

#### **Où puis-je obtenir le logo de la Ligue ?**

Sur simple demande par mail à communication@laurafoot.fr

#### **Comment mettre à jour le logo de notre club sur les supports digitaux de la FFF, de la Ligue et des Districts ?**

Le club assure lui-même cette mise à jour directement via Footclubs : menu « Identité club » puis « Nouveau Blason » en respectant les conditions ci-dessous :

- Taille : 100 x 100 pixels
- Format : « .jpg » sur fond blanc
- Taille : le plus léger possible

### **Compétitions**

#### **Où trouver la liste des officiels (arbitres et délégués) de la Ligue ?**

La liste des officiels (arbitres et délégués) de la saison est disponible pour les clubs uniquement sur l'interface Footclubs (authentification nécessaire avec identifiant et mot de passe). Pour accéder et télécharger cette liste (régulièrement mise à jour), le Pôle Compétitions invite les responsables des clubs à se connecter à Footclubs : menu « Organisation », « Centres de gestion » et en face de Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football en bout de ligne cliquer sur le nombre de documents disponibles, la liste des officiels est le premier document proposé.



### Qu'est-ce que le dispositif FACILITY ?

Délais d'information, spécificités, nature des démarches, le dispositif FACILITY a été spécialement conçu pour répondre aux inévitables questions posées à l'occasion d'un changement d'horaire ou de calendrier.

Tour d'horizon des principaux cas de figure :

- L'horaire légal : c'est l'horaire qui est automatiquement entré dans la base informatique et qui, si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.
- L'horaire autorisé : c'est l'horaire qui nécessite un courrier du club recevant modifiant son horaire légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord de l'autre club ni de celui de la Ligue s'il respecte les délais prévus.
- L'horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par deux clubs par écrit ou par accord sur FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission Régionale des Compétitions pour accord définitif.

Dans le cas d'une distance supérieure de 200 kilomètres entre deux équipes, l'équipe qui se déplace pourra refuser un horaire autorisé. Dans ces conditions, l'horaire légal sera appliqué.

3 périodes régissent les changements d'horaire :

- Période VERTE : Cette période se situe jusqu'à 18h le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.
- Période ORANGE : Cette période se situe jusqu'à 18h le lundi qui précède

de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.

- Période ROUGE : Cette période dite d'exception se situe de 18h le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre, jusqu'au jour de celle-ci : modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions. En cas de non-respect de cette procédure, les clubs auront match perdu par pénalité, avec application des règles équivalentes au forfait.

Les changements de terrain au sein d'un club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge, si le terrain choisi figure sous le numéro du club recevant. Le club recevant aura l'obligation de prévenir la ligue par mail et téléphone, les officiels et l'adversaire, au moins trois heures avant le match (quel que soit le revêtement).

### Où trouver une feuille de match de secours à imprimer en cas d'impossibilité de mettre en œuvre la Feuille de Match Informatisée (FMI) ?

Une feuille de match vierge est disponible en téléchargement sur le site de la Ligue : rubrique « Documents », menu « Compétitions ».

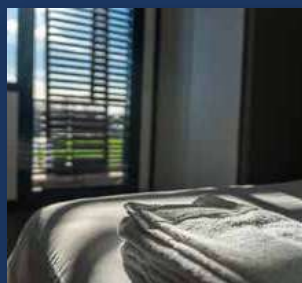
### Peut-on joindre quelqu'un le week-end ?

Une permanence est assurée par les bénévoles de la Ligue dans le but de répondre aux questions des clubs et des officiels en lien uniquement avec le déroulement des rencontres régionales programmées durant le week-end et avec la mise en œuvre de la Feuille de Match Informatisée (FMI). Les coordonnées sont disponibles sur le site de la ligue à partir de chaque vendredi.



# Tela vologe

Nos installations mises à votre disposition vous permettront  
d'accueillir jusqu'à 400 personnes



AU COEUR  
DE LYON



LOCATION  
DE TERRAINS



LOCATION  
DE SALLES



Informations et réservations  
[tolaavolge@laurafoot.fff.fr](mailto:tolaavolge@laurafoot.fff.fr)